

Coiffeur (H/F)

Dégrader, effiler, désépaissir, colorer, décolorer, décaper... Tout le monde a déjà entendu parler de ces actes sans pour autant savoir exactement à quoi ils correspondent.

Si ces verbes n'ont pas vraiment de secret pour toi ou que tu aimerais qu'ils n'en aient plus, le métier de coiffeur s'offre à toi.

.....

En tant que coiffeur, tu te verras confier de nombreuses tâches diverses et variées : coiffer, couper, réaliser des permanentes et des mises en plis, colorer, décolorer, appliquer des perruques et des extensions, etc.

Tu pourras aussi proposer des soins de beauté à ta clientèle, tels que de la manucure et des soins du visage. Il te sera également possible de vendre différents produits de beauté.

Ta mission de coiffeur consistera non seulement à embellir et soigner tes clients grâce à la coiffure et la cosmétique mais également à les conseiller tant sur leur coiffure que sur les soins de cheveux et de peau qui pourraient les valoriser.



ACTIVITÉS ET TÂCHES

- + Couper des cheveux
- + Raser et tailler de la barbe ;
- + Entretenir du cuir chevelu et des cheveux ;
- + Coiffer des dames, des hommes et des enfants ;
- + Décolorer, colorer et appliquer des nuances ;
- + Confectionner et entretenir des postiches ;
- + Appliquer des soins de beauté du visage et des mains ;
- + Maquiller, démaquiller et couper des ongles ;
- + Concevoir et réaliser des masques et des maquillages pour des spectacles théâtraux ou cinématographiques ;
- + Appliquer des tatouages et des maquillages permanents ;
- + Confectionner des ongles artificiels

QUALITÉS ET PROFIL

- + Avoir le contact aisé et être poli ;
- + Disposer d'une bonne habileté manuelle et du sens des formes et des couleurs ;
- + Être insensible aux produits chimiques et aux parfums ;
- + Aimer le contact humain ;
- + Être agréable et soigné ;
- + Être doté de rigueur et du sens esthétique ;
- + Avoir une bonne condition physique (station debout et piétinement) ;
- + Être disponible, patient et organisé ;
- + Être dynamique et ouvert d'esprit

FORMATION

Les diplômes préparant à la profession sont le DAP (Diplôme d'Aptitude Professionnelle) et le CCP (Certificat de Capacité Professionnelle).

Cette formation est aussi offerte en langue française (francophone) au Luxembourg.

FORMATION CCP

Conditions d'admission:

- + être âgé de 15 ans au moins au 1er septembre de l'année en cours ;
- + avoir réussi au moins 18 modules en classe de 5e P (de préparation) ou avoir fréquenté une classe IPDM. La formation menant au CCP s'étend sur trois ans. Elle est organisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante ».

La formation se déroule d'une part dans une entreprise (formation pratique) et d'autre part dans un lycée technique (formation théorique) suivant les horaires et programmes prévus par un règlement grand-ducal.

Après l'obtention du certificat CCP, il est admis en classe de 3^e de la formation menant au DAP dans la même profession. Il est donc possible d'entamer cette formation dans le cadre de l'apprentissage pour adultes.

FORMATION DAP

Les conditions d'accès minimales à la formation menant au DAP dans ce métier sont une 5e AD (d'adaptation) ou 45 modules en classe de 5e P (de préparation) et un avis favorable de la part du conseil de classe (décision de promotion).

La formation menant au DAP (diplôme d'aptitude professionnelle) dans cette profession s'étend sur 3 années. Elle est réalisée sous contrat d'apprentissage suivant la voie de formation dite « concomitante » :

- + se déroule donc d'une part dans une entreprise (formation pratique) et
- + d'autre part dans un lycée technique (formation théorique).



FORMATION

INDEMNITÉS D'APPRENTISSAGE (INDICE 855.62)

L'apprenti touche mensuellement une indemnité d'apprentissage de son patron formateur.

Règlement grand-ducal du 22 août 2019

1. déterminant les professions et métiers dans le cadre de la formation professionnelle
2. fixant les indemnités d'apprentissage dans les secteurs de l'artisanat, du commerce, de l'Horeca, de l'industrie, de l'agriculture et du secteur santé et social (INDICE 855.62)

FORMATIONS QUI MÈNENT AU DIPLÔME D'APTITUDE PROFESSIONNELLE (DAP)

Brut:	Mensuel
Avant projet intégré intermédiaire:	852.8 €
Après projet intégré intermédiaire:	1340.16 €

FORMATIONS QUI MÈNENT AU DIPLÔME DE CAPACITÉ PROFESSIONNELLE (CCP)

Brut:	Mensuel
1ère année:	701.27 €
2ème année:	891.47 €
3ème année:	1129.16 €

